

N° 0159 du 17 au 23 Février 2015- Prix : 250 F CFA

SOCIÉTÉ / MOUVEMENT D'HUMEUR À LA CEET :

## Le Togo dans le noir à partir de demain Mercredi si...



P.5



Dammipi Noupokou, ministre de l'Énergie et des Mines et Président du Conseil de surveillance de la CEET

### PRÉSIDENTIELLE-CENI-UNIR

Yendja Yentchabré et le Professeur Boutora Takpa complètent la liste des remplaçants du parti UNIR à la CENI



Georges Aidam, 1er Vice-Pdt UNIR

P.3

### NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) - Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92  
A côté de la Pharmacie Campus

SOCIÉTÉ / L'ENFER DES DOMESTIQUES TOGOLAISES AU LIBAN :

"... Je devais obtenir une permission avant de me laver..."



Le poignant témoignage de Mlle Akouvi

ECONOMIE/FINANCE :

Le Togo lève déjà 93 Milliards de Francs CFA sur le marché financier de la sous région ouest africaine

P.4



Le Trésor Public, à Lomé

CEDEAO/ UEMOA/ BANQUE MONDIALE :

Priorité à la productivité agricole et aux secteurs d'infrastructure-transports (routier et aérien)

P.5&6

LES AUTORITÉS SPORTIVES TOGOLAISES EXPOSENT LEURS "TOGOLAISERIES" :

Clash entre le Gal Zoumaro Gnofame et Antoine Folly au salon VIP de l'aéroport de Lomé

P.1

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.  
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 17 Février 2015  
Matin:  
Ciel peu nuageux  
25°C  
Après-midi:  
Ciel peu nuageux  
33°C

**EDITO**

**Le silence coupable du Premier Ministre**

Il n'y a de gouvernement responsable que celui qui travaille pour le bien de sa population. Autrement, il doit débarrasser le plancher.

La Synergie des Travailleurs du Togo fait un sit-in ce jour, annonçant une grève sèche à partir de demain. Les travailleurs n'en pouvant plus d'attendre, veulent durcir le ton.

Et face à eux, le silence "assourdissant" du Premier Ministre qui est souvent prompt à pérorer pour des faits moins importants que ceux-ci.

Les esprits les plus avisés ne comprennent plus l'attitude du chef du gouvernement qui fait trainer ce dossier explosif. Que réclament les fonctionnaires que l'Etat ne peut leur donner depuis 3ans déjà. Et pourtant, ce sont eux qui font marcher l'administration dont se prévaut le Premier Ministre. Il est temps que Arthème Ahooméy-Zunu se ressaisisse pour mener à bien cette patate chaude qu'il a contribué lui-même à préparer.

Il n'est pas question que le Premier Ministre passe par de subterfuges et par des services commandés pour accuser les travailleurs de prendre en otage les togolais. Les autres centrales syndicales annoncent aussi la couleur pour la semaine prochaine. On verra alors ce que dira le Premier Ministre si la grève annoncée est effective.

Notre conseil au Premier Ministre : Procédez autrement avec les travailleurs qui sont aussi des togolais tout comme vous. Eux aussi ont besoin de sentir à l'aise comme vous l'êtes actuellement. Le pays appartient à tout le monde et donc, chacun devra bénéficier des fruits de notre cher pays. A moins que le Premier Ministre ne fasse partie de la minorité qui s'accapare des biens du pays, comme a eu à dire le chef de l'Etat.

Ali SAMBA

**Libre opinion :**

**L'opposition togolaise... en décomposition avancée!**

*J'étais l'un des premiers analystes à prédire la descente aux enfers de l'opposition politique togolaise, et c'est pour éviter cet état de choses que j'avais proposé, il y a trois ans de cela, dans un article, un "bing bang" de l'opposition, avec formation d'un grand parti politique de gauche, résultant de la fusion de tous les partis actuels de l'opposition, pour faire pendant au parti UNIR. Nous ferions alors du Togo, un pays à bipartisme politique, à l'Américaine, ou, dans une moindre mesure, à la ghanéenne (le Ghana tend vers cela aussi)...Des élections primaires devraient élire les futurs dirigeants de ce grand parti et on cherchera des ressources humaines et financières...pour bâtir une opposition forte!*

Plus l'opposition est forte dans un pays et mieux se porte la démocratie... Mais l'irresponsabilité, la paresse intellectuelle, la lâcheté, le manque d'humilité, la peur de n'être plus rien, les egos surdimensionnés des uns et des autres, n'ont pas permis à ceux qui s'affublent de l'habit d'opposant togolais, d'explorer cette opportunité de refondation de la classe politique togolaise... et ce qui devait arriver, arriva : l'opposition togolaise est presque morte !

On a tout vu avec cette opposition ! Création d'un prétendu "Collectif Sauvons le Togo", (ou "détruisons le Togo" si vous préférez), par l'avocat-farceur-politicien Zeus AJAVON, création du FRAC par Jean-Pierre Fabre, création d'un pseudo-rassemblement de 7 partis politiques (devenu 6 ou 5) dénommé Arc-en-ciel, marches sur marches, sit-in sur sit-in, dans des endroits aussi insolites que Gagboto ou Akassime, appels à des facilitateurs religieux ou Hounon (trouaille de Patrick Lawson!), alliance-copinage bidon avec des ODDH aux contours plus que flous...tout y est passé !

**Mais, c'est à la veille des législatives du 25 juillet 2013 que l'arrêt de mort de l'opposition togolaise fut prononcé !**

Au lieu de présenter une liste commune de candidatures, pour espérer faire au moins jeu égal avec UNIR, le parti au pouvoir, l'opposition alla en rangs très dispersés à ce scrutin, en se posant des peaux de banane, sur des bases de mesquineries dignes de chiffonniers... et le parti UNIR corrigea sévèrement cette opposition en raflant 62 sièges sur 91 du Parlement, tandis que son allié depuis deux ans, l'UFC glanait trois (3) sièges, ce qui fait 65 sièges dans la gibecière de UNIR ! L'ANC peina en trouvant 16 députés, Arc-en-ciel, 6, ADDI, 3 et 1 siège indépendant...Ainsi commença le séjour des députés zombi de l'opposition au Parlement : **29 députés (sinon 26, si on retranche les 3 de l'UFC), pour 62 pour le pouvoir !**

Jusqu'en juin 2014, les 29 députés de l'opposition n'ont présenté aucun projet de loi, (ni social, ni politique), aucune motion

de censure, et n'ont sérieusement interpellé aucun ministre ni le Premier Ministre !

Aux législatives de 2007, l'opposition avait réussi à conquérir 27 députés pour l'UFC, et 4 pour le CAR, ce qui faisait 31 sur 81 sièges que comptait alors le Parlement. En 2013, cette opposition a régressé, en ne plaçant que 29 élus sur 91 ! Aucun projet de loi non plus ni aucune motion de censure, ni aucune interpellation de responsables du pouvoir non plus, sous ce qu'on peut appeler "le mandarinat" de Gilchrist Olympio, le leader charismatique d'alors de l'opposition !

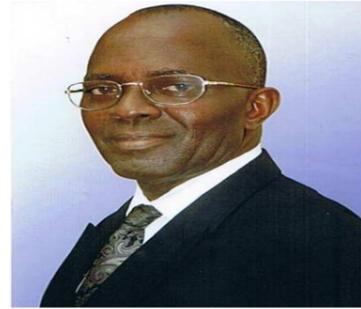
En 2010, à l'élection présidentielle du 4 mars, Gilchrist Olympio, handicapé par un accident domestique suspect, laissa Jean-Pierre Fabre, son homme de confiance, se présenter à sa place. Battu par Faure Gnassingbé par 66 % des voix contre 33 % à Fabre, celui-ci devient Brutus, et voulut "tuer" son bienfaiteur, Gilchrist Olympio, qu'il traita de tous les noms d'oiseau de malheur ! Il créa l'ANC, avec Patrick Lawson, Isabelle Améganvi et certains anciens courtisans de la cour de M. Olympio...

**Après donc les législatives du 25 juillet 2013, on assista à la mort lente de l'opposition togolaise, avec ses 29 députés sur 91...**

On s'attendait à ce que le chef de file de l'opposition prenne les choses en main pour un jeu politique digne des grandes démocraties, mais Jean - Pierre Fabre n'a ni l'étoffe, ni le charisme, ni le sens de rassemblement des leaders politiques dignes de ce nom ! Les 29 députés ne déposèrent aucun projet de loi, n'ont déposé aucune motion de censure, n'ont pas fait d'interpellations sérieuses de ministres ou de responsables politiques, jusqu'au 30 juin 2014, où le parti au pouvoir déposa un projet de loi de révision constitutionnelle, qui fut rejeté par 63 députés, avec une abstention... L'opposition toute entière trouva une chanson qui se résume à : " Réformes ! Réformer ! Réformes !"...

Et ils évoquent pêle-mêle l'APG, les églises, la Communauté internationale... On leur demande comment des réformes vont se faire si les 62 députés n'en veulent pas, et ils vous regardent comme des poules qui refusent des grains de mil, sans pouvoir répondre ! Le chef de file de l'opposition abandonne le Parlement pour le trottoir et la rue, comme à son habitude, et on organise un conclave de trois mois pour soi-disant désigner un candidat unique de l'opposition pour l'ANC, et c'est Fabre qui est désigné ; et au niveau d'Arc-en-ciel, c'est Dodzi APEVON...

Sans tenir compte des autres composantes de l'opposition, on se proclame fièrement " candidat unique de l'opposition ", et on sort un nouveau machin, appelé CAP 2015, qu'on exhibe comme des farceurs, alors que Alberto Olympio, Kofi Yamgnane, Aimé Gogué, Traore Tchassona, les deux pasteurs, et d'autres



Dr David IHOU

sont candidats, pour affronter, dans une élection à un tour, Faure Gnassingbé, très probable candidat unique d'UNIR !

Le plus ridicule est que le CAR et ADDI ont présenté un autre projet de loi en tout point (presque) identique à celui d'UNIR, rejeté le 30 juin dernier, et CAP 2015 invite les populations à camper sur le trottoir de Gakpoto pour "forcer le pouvoir à faire les réformes" !... Mêmes des chèvres ne feraient pas cela !

L'autre stupidité de certains opposants, c'est de faire toujours référence à l'Accord Politique Global (APG), à qui Patrick Lawson trouve des vertus constitutionnelles, et que Fabre place au dessus des textes de la République ! L'APG fut signé en 2006 par Fambaré Natchaba, pour le RPT (parti aujourd'hui disparu), Me Gahoun Hegbrou, pour le CAR, feu Eric Armerding pour l'UFC, Savi de Tove pour la CPP, Léopold Gninini pour la CDPA, Henri Lardja Kolani pour le PDR, Célestine Aïdam pour le GF2D, Larba Apoujack pour le Refamp/T, Kokou Tozoum pour le gouvernement, Yawovi Agboyobo comme Président du bureau du dialogue... tout cela, sous l'autorité de Blaise Compaoré, ex-Président du Burkina Faso, aujourd'hui en fuite...

**" Les parties prenantes au dialogue s'accordent pour que le gouvernement d'union nationale engage les réformes dans un esprit de large consensus... "**

Et c'est Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson, Gilchrist Olympio et Cie, qui violent les premiers l'Accord, en refusant de prendre part au gouvernement d'union nationale, mis en place par Me AGBOYIBO, nommé logiquement Premier Ministre, puisque c'est le CAR de Me AGBOYIBO qui a raflé 36 députés aux dernières législatives de 1994, l'UFC ayant boycotté ces législatives ! Après, ce sont des négociations sordides souterraines que l'UFC avait entamées avec le pouvoir, pour que Patrick Lawson soit nommé Premier Ministre, Fabre Ministre de l'Intérieur, et patate et patate (cf Memorandum de l'UCF) ! Il faut être un voyou, après cela, pour en appeler à l'APG qu'on avait torpillé !

Aujourd'hui, ces Messieurs et Dames n'ont toujours pas compris que l'APG est mort (et c'est eux qui l'ont tué), et qu'une minorité parlementaire ne peut pas imposer des réformes à une majorité parlementaire, dans une Assemblée démocrati-

quement élue ! Ni aucune église, ni aucune Communauté internationale, ni aucun Hounon (si cher à Patrick Lawson) ne peuvent le faire !

De divagations en divagations, cette opposition s'est discréditée et s'est disloquée, avec une dizaine de soi-disant opposants candidats à la présidentielle prochaine ! Aucun de ces candidats ne nous a présenté aucun programme sérieux de gestion de notre pays, à part les vociférations habituelles de : " Changement ! Alternance ! "...

Et le comble des combles, c'est à quelques semaines du scrutin, que nous apprenons par la presse, que Jean-Pierre Fabre, renonce à sa nationalité française ! Certainement, qu'il n'a pas bien lu la proposition (paresse intellectuelle oblige) que j'avais suggérée) dans un de mes articles, " qu'aucun citoyen togolais ne peut être candidat au poste de Président de la République du Togo, s'il possède ou a possédé la double ou triple nationalité " !

**" S'il possède ou a possédé... " : On n'a pas besoin d'avoir son BEPC pour comprendre qu'ayant joui de la double nationalité jusqu'à ses 60 ans bien sonnés, vous être exclu du jeu électoral pour la présidentielle!**

Un plaisantin de l'entourage de Fabre a écrit que c'est pour " mieux servir le Togo " que Fabre renonce à sa nationalité française ! Le problème est que Fabre n'a jamais vraiment travaillé dans sa vie, et on ne sert pas son pays en flemmardant à la plage pendant des années, et surtout à 60 ans bien sonnés !

Quand on a été français pendant 60 ans, on ne peut pas se débarrasser de son statut, comme de sa culotte déchirée, et la procédure de renonciation doit être avalisée, en conseil des Ministres, et signée par le Président de la République : c'est comme cela que cela se passe pour les togolais qui veulent renoncer à leur nationalité togolaise !

De toutes les façons, la suspicion vous suit jusqu'à la mort, puisque, comme le dit le proverbe : " Qui a bu dans une rivière retourne toujours dans la même rivière pour y boire ! "...

Passés les émotions électorales de mars ou avril prochain, les togolais doivent apporter leurs propositions à Mme Nana AWA, pour mettre sur pied une Constitution crédible et mieux adaptée aux réalités de l'heure, car, ni la Constitution du 14 octobre 1992, ni celle en vigueur aujourd'hui, ne sont porteuses d'une démocratie exemplaire !

Pour l'opposition, il nous faut des hommes nouveaux et des femmes nouvelles, mieux pénétrés des principes démocratiques, avec des visions claires, pour l'épanouissement de notre nation...

Plus l'opposition est performante dans un pays, et mieux va la gouvernance...

**Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et stratégie sécuritaire**

**LE MÉDIUM**  
Hebdomadaire d'Informations #  
Maison de la Presse, Casier N° 78

**Récapissé**  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

**Adresse :**  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 22 37 86 99  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

**Directeur de la Rédaction :**  
Ali SAMBA

**Rédaction :**  
Jacques Komi SOLETE  
Crédo TETTEH  
Ekoué SATCHIVI  
Dodo ABALO  
Dezzy HUTCHNER  
B. Oguki ATAKPA  
Ali SAMBA  
Koudjoukabalou  
René Beaugars

**Infographie :** JPB  
**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution:** Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire  
"Le Médium"  
dans les kiosques et chez  
vos marchands de journaux.  
Prochaine parution  
le mardi 24 Février 2015

**SOGESTI GROUPE**

**Emplois & Formations**  
www.emploiogo.com

**Hôtels-Restaurants-  
Agences de voyage**  
www.togotourisme.com

**Entreprises-Partenariat**  
www.togotourisme.com

**Web Design & IT Experts**  
www.institutwebmaster.com

**Archivage-Ged-  
Intranet-Formations**  
www.sogesti.net

**Location & Vente**  
www.togoimmobilier.com

**Hébergement Linux  
& Windows**  
www.rapidehosting.com

Tel: 22 20 05 53  
info@sogesti.net

**TOGO EXP**

**TOGO EXPRESS**

**Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure**  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : togoexpress07@yahoo.fr

PRÉSIDENTIELLE-CENI-UNIR :

# Yendja Yentchabré et le Professeur Boutora Takpa complètent la liste des remplaçants du parti UNIR à la CENI

L'ancien ministre Yendja Yentchabré et le Professeur Conseiller à la Présidence Boutora Takpa ont été choisis pour compléter la liste des remplaçants du parti UNIR à la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). Ils viennent donc rejoindre Bidamon Ably, Payadowa Boukpepsi et Agbo Yao Bloua qui ont prêté serment le samedi dernier devant la Cour Constitutionnelle jurant "solennellement de remplir fidèlement et en toute impartialité" leur mission. Une cérémonie qui s'est déroulée au siège de la Haute cour en présence du Premier ministre, Séléagodji Ahoomey-Zunu, du président de l'Assemblée Nationale Dama Dramani et des présidents des Institutions de la République.

selon nos investigations, les représentants du parti UNIR ont été virés pour "manquements graves". Il serait reproché à ces derniers de n'avoir pas recueilli l'avis de l'état-major de ce parti, avant d'approuver la date du 21

avril, retenu par la CENI pour la prochaine présidentielle. Il est plutôt fait état de "réaménagement interne" au sein du parti UNIR, affirme-t-on dans les rangs du parti au pouvoir.

Dans l'opinion et dans les états-majors des partis politiques de l'opposition, chacun y va de son interprétation.

Selon le président du Comité d'action pour le renouveau (CAR), Me Dodzi Apévon, intervenant dimanche dans l'émission "12-13" de la radio Nana FM, il y a eu démission et remplacement des membres de l'Union pour la République (UNIR) à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à cause de la date du 21 avril 2015 choisie par ladite commission en séance plénière le 11 février dernier. Me Apévon estime que le parti au pouvoir, aurait voulu que l'élection présidentielle se tienne le 15 avril, au lieu du 21 avril.



Georges Aidam, 1er Vice-président de UNIR

"Les gens ont fait un travail technique et à cause de ça on les oblige à démissionner pour un travail de compilation de dates qui tombe sur un 21 avril, parce que le gouvernement souhaiterait que l'élection ait lieu le 15 avril", affirme le président du CAR.

Concernant les trois (3) nouvelles personnes désignées par le parti UNIR qui ont déjà prêté serment devant la Cour Constitutionnelle le samedi dernier, Me Apévon parle "des loups et des caciques d'UNIR qui ne seront prêts à faire aucune concession". Une manière à lui d'exprimer son état d'âme et de susciter le débat.

Rappelons que pour l'Etat-major du parti UNIR, il ne s'agit simplement que "d'un réaménagement interne".

Selon le site internet du parti UNIR (www.unir.tg), dans la perspective de la future échéance présidentielle, plusieurs cadres du parti dont certains de ses représentants à la CENI, se sont vu attribuer de nouvelles responsabilités. C'est ainsi que Mokpokpo Dosseh, Bawoubadi Bakai, Koffi Ayéfoumè Kéké, Babiegue Tairou et Bandifoh Ouh-Akondoh sont appelés à de nouvelles responsabilités politiques au sein du parti.

Yendja Yentchabré et le Professeur Boutora Takpa devront également prêter serment dans les heures qui viennent devant la Cour Constitutionnelle.

Précisons que la CENI est composée de 17 membres : Cinq membres désignés par la majorité parlementaire, cinq membres par l'opposition parlementaire, trois membres des partis politiques extraparlimentaires, trois membres de la société civile et un membre désigné par l'Administration.

Crédo TETTEH

## Zozo

### EBOLA : FAURE PENSE DÉJÀ À LA RECONSTRUCTION



Séance de travail entre Faure et Johnson-Sirleaf

Superviseur de la lutte contre Ebola pour le compte de la Cédéao, le président Togolais a entamé vendredi une tournée dans les trois pays touchés, le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée.

Première étape Monrovia où il a été accueilli par la présidente Ellen Johnson-Sirleaf. Une réunion élargie au Comité national de lutte contre l'épidémie s'est déroulée à la présidence.

M. Gnassingbé était accompagné dans cette tournée par Kadré Désiré Ouédraogo, le président de la Commission de la Cédéao et par Dédé Ahoéfa Ekoué, le ministre de l'Action sociale.

Si l'épidémie d'Ebola reste une sérieuse menace, les efforts menés par les autorités du Liberia commencent à être payants, a souligné M. Gnassingbé. Il a félicité Ellen Johnson-Sirleaf pour les progrès accomplis par son pays et a appelé à maintenir la vigilance. Le nombre de cas recensés est en baisse depuis plusieurs mois.

Lors d'un point de presse avant son départ de Monrovia, le chef de l'Etat a déclaré qu'il ne fallait pas relâcher l'effort tant qu'Ebola n'était pas vaincu et a invité à reconstruire ce qui a été détruit.

Le chef de l'Etat a tenu le même langage lors de ses discussions avec les présidents de Sierra Leone et de Guinée. Cette tournée s'inscrit dans une logique d'après-Ebola. Kadré Désiré Ouédraogo a d'ailleurs annoncé la tenue le 3 mars prochain à Bruxelles d'une conférence organisée par l'Union européenne. Il y sera question de prévention, de traitement et de reconstruction.

Le Fonds monétaire international (FMI) a de son côté décidé d'accorder un don de 100 millions de dollars aux trois pays affectés par l'épidémie. Il souhaite alléger leur dette vis-à-vis de l'institution.

Ce don figure dans un plan anti-Ebola de 300 millions de dollars annoncé par le G20. Il doit permettre aux trois pays d'effacer la dette et les intérêts qu'ils doivent au FMI dans les prochaines années.

Le FMI a indiqué qu'il pourrait approuver, dans les prochaines semaines, un prêt à taux zéro de 160 millions de dollars à la Sierra Leone, au Liberia et à la Guinée, qui s'ajoutent aux 130 millions déjà déboursés en septembre.

### LE PRÉSIDENT TOGOLAIS EN VISITE À ABIDJAN

Le président Faure Gnassingbé effectuera lundi une visite d'amitié et de travail à Abidjan, rapporte togodiplomatie.info. Au centre de



Les Présidents Alassane Ouattara et Faure Gnassingbé

ses entretiens avec son homologue ivoirien Alassane Ouattara, les questions d'intérêts mutuels sur le plan politique et économique. Les deux chefs d'Etat aborderont également la menace terroriste que fait peser Boko Haram sur le Nigeria, mais aussi sur le Cameroun, le Niger et le Tchad.

Enfin, il sera question du combat contre le virus Ebola dont le président Faure Gnassingbé est le superviseur pour la Cédéao. Les deux pays sont épargnés et ont tout intérêt à voir le virus baisser puis disparaître complètement pour garantir la stabilité économique de l'Afrique de l'Ouest.

### PRÉSIDENTIELLE DE 2015 : GODWIN TÉTÉ N'EST PAS POUR LE BOYCOTT

L'opposition doit-elle boycotter la présidentielle de 2015 ou non? La question divise les acteurs politiques togolais surtout l'opposition au régime de Faure Gnassingbé. Certaines voix estiment que, tant que les réformes ne sont pas effectuées, plus question de prendre part à une élection dont les résultats sont connus d'avance. Pour d'autres, l'opposition doit aller à cette élection pour ne pas laisser le champ libre au pouvoir.

L'Alliance Nationale pour le Changement (Anc), membre du Combat pour l'Alternance Politique 2015 (CAP 2015), n'est pas dans la dynamique de boycott. Même position avec le Nouvel Engagement Togolais (NET). Aller aux urnes, c'est le message du togolais Godwin Tété dans une réflexion...

## SOCIETE/ L'enfer des domestiques togolaises au Liban :

# "... Je devais obtenir une permission avant de me laver..."

COIFFEUSE DE son état, Akouvi est une jeune togolaise, qui sur les conseils d'une tante maternelle, s'était envolée pour le Liban pour travailler comme domestique dans une famille.

Arrivée en 2013 à Beyrouth, Akouvi a été accueillie dès sa descente d'avion et après 2 heures d'attentes dans les bureaux de la police aéroportuaire, par sa famille d'accueil. Tous ses papiers de voyages furent confisqués. Direction son lieu de travail ou précisément le domicile de sa famille d'accueil. Un travail sans relâche, entrecoupé des insultes, de brimades suivis de fatigues, de maladies pour rien au finish.

Nous avons rencontré la nommée Akouvi hier lundi à notre siège pour essayer de comprendre ses conditions de vie et de travail au Liban. Dégourdie à première vue, Akouvi nous a raconté sa mésaventure au Liban. Ses déboires avec la maîtresse de maison, son exploitation, sa misère.

Partie de Lomé en 2013 sur les conseils de sa tante à sa mère, Akouvi s'est retrouvée parmi une vingtaine de filles à l'aéroport de Beyrouth. Seule togolaise parmi cette foire d'anglophones motivée par le même désir : travailler et se faire de l'argent au Liban pour un lendemain meilleur.

### Les conditions de travail une fois au Liban

Arrivée au Liban et selon le contrat signé, Akouvi devrait percevoir un salaire mensuel de 200 USD (100 000 F CFA) sur une durée de trois (3) ans. Pendant les 6 premiers mois, elle ne percevrait que 150 USD (75 000 F CFA) dont 1 mois plein revenait d'office à ses employeurs, pour compenser les dépenses effectuées pour son voyage dit elle ce qui n'était pas inscrit dans le contrat. Qu'à cela ne tienne, étant déjà sur place, Akouvi fait mauvaise fortune, bon cœur.

Chanceuse, Akouvi comparative-ment à ses autres collègues domestiques avait une chambre à coucher. Ce qui n'est pas le cas de ses autres camarades qui elles, devaient dormir soit dans les toilettes, dans les salles



Le poignant témoignage de Mlle Akouvi

de bains ou soit dans la cuisine. Elles devaient également supporter les caprices et surtout les injures de leur patronne à longueur de journée sans avoir la permission de placer un seul mot.

### Un quotidien d'enfer à Beyrouth

Placée dans une famille dont le monsieur était âgé de 40 ans et la femme de 35 ans, la togolaise Akouvi s'occupait des travaux domestiques dans une maison à 2 étages. Elle faisait ainsi la lessive, repassait les habits de ses patrons et de leurs enfants, préparait à manger, faisait le ménage dans la maison plusieurs fois par jour. Précisons que selon son contrat, sa journée débutait à 6 heures pour prendre fin à 22 heures avec des heures de repos. Mais ce contrat, selon Akouvi, n'a jamais été respecté par ses employeurs : "dès fois je terminais mon travail à 3h ou 4h du matin mais avec l'obligation d'être sur pied le lendemain dès 6h pour la reprise. C'était très épuisant. Et ce qui me faisait mal, ma patronne n'acceptait même pas une minute de repos. Je n'avais pas le droit de m'asseoir, de me reposer. Si elle me voit assoupie quelque part, ce sont les insultes, les cris qui pleuvaient ; c'était très pénible pour moi" admet-elle.

Akouvi avait également comme boulot d'arranger toutes les chambres de la maison, de mettre au propre et ce au quotidien les douches et les toilettes en plus de prendre soin du salon et de

l'étage de la maison.

Sont aussi à sa charge, les trois (3) enfants du foyer dont le benjamin avait un peu plus de 2 ans. Les laver, les habiller, les apprêter pour l'école et les sorties, Akouvi en était devenue presque la génitrice.

### Les motivations pour son retour

Malgré tout ce travail, les employeurs de la togolaise semblent ne pas être satisfaits et en demandaient plus. Akouvi prit alors la décision de rentrer chez elle. "J'ai voulu ce retour par le simple fait que les termes de mon contrat n'étaient pas respectés par mes employeurs. Mis à part les heures tardives de fin de travail, dépassant largement les 22h retenues, je devais obtenir une permission avant de me laver. Je n'avais du tout pas de repos. Je travaille même le dimanche ; il n'y a pas d'assurance maladie. Même malade je me devais d'être debout et de remplir mes tâches quotidiennes. Ma patronne ne voulait rien savoir. Elle me maltraitait. Malade, mes patrons ne me donnent leur paracétamol assimilable à de la drogue" affirme Akouvi, un grain de trémolo dans la voix. Selon le récit de la togolaise Akouvi, ses patrons fermaient le portail de la maison à seule fin de l'empêcher de mettre pied dehors. Ils évitaient ainsi tout contact avec l'extérieur.

Pour Akouvi, c'était une situation dramatique, invivable pour elle : "Avec ma patronne, on a l'habitude de se quereller car elle est trop dure de cœur et dès fois, je n'arrivais plus à supporter. Je me rappelle une fois j'ai été malade. A l'hôpital, le médecin m'avait prescrit quelques jours de repos. Ma patronne n'avait rien dit devant le docteur. Mais une fois de retour à la maison, elle a refusé de me donner le médicament que j'avais besoin. Ils avaient passé tout leur temps à me couvrir d'insultes comme quoi, c'est parce que j'ai faim dans mon pays le Togo que je viens chercher du travail

chez eux. Pour ma patronne, elle faisait dans l'humanitaire en m'employant comme domestique. C'en était trop pour moi".

Dépassée par les événements, Akouvi fait le choix de revenir au bercail. Elle en a informé ses patrons qui ont à leur tour contacté l'agence de placement. "Un beau matin, ils m'ont conduit à l'agence pour les formalités de départ. C'est là que mes documents de voyage me furent remis et une modique somme de 400USD (environ 200 000 F CFA) en tout et pour tout comme mon salaire pendant les 18 mois que j'ai passé chez eux. A ma question de savoir pourquoi cette modique somme, ils me firent comprendre que c'est de mon salaire de 200 USD pendant 18 mois soit 3.600 USD qu'ils ont acheté mon billet d'avion. Et ce qui restait, ce sont les 400 USD. Ils ont précisé qu'ils avaient agi ainsi parce que je n'avais pas bouclé les 3 ans de travail comme écrit dans le contrat".

Déboussolée et mise devant le fait accompli, Akouvi prit les 400 USD et ses papiers et fut conduite à l'aéroport en direction de Lomé. Fin Aout 2014, elle faisait le grand retour avec comme bonus, une fièvre typhoïde diagnostiquée au Liban mais non traitée par la faute à ses employeurs.

### Envie de repartir malgré tout

De retour au bercail, Akouvi devrait dépenser au-delà ses 200 000 Fcfa pour soigner sa fièvre typhoïde. Aujourd'hui, la domestique Akouvi de retour au pays n'a pas encore d'activité et vit chez ses parents. Aussi paradoxalement que cela puisse paraître, le rêve d'Akouvi est de repartir au pays du cèdre. Malgré l'opposition actuelle de ses parents, Akouvi ambitionne de retourner au Liban car prétextant n'avoir trouvé pas de travail ici à Lomé pour subvenir à ses besoins.

A notre question de savoir si elle ne ferait pas son boulot de coiffeuse, elle répond par la négative. Pour elle, la trentaine dépassée, la galère libanaise vaut mieux que l'oisiveté dans laquelle elle végète à Lomé. Incompréhensible!

Crédo TETTEH

## Zozo

**LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES SE POURSUIT ET PREND FIN DANS LA ZONE 3 DU 16 AU 23 FÉVRIER 2015**

Les opérations de révision des listes électorales se poursuivent ce lundi 16 février et se terminent le 23 février 2015 dans la 3ème zone, selon le chronogramme établi par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), institution qui organise et supervise les élections au Togo. Treize (13) préfectures des régions de la Kara et des savanes sont concernées par cette phase de la révision des listes électorales.

Il s'agit de Tchoudjo, d'Assoli, de Dankpen, de Bassar, de la Binah, de la Kozah, de Doufelgou, de la Kéran, de l'Oti, de Tandjoaré, de Tone, de Cinkassé et de Kpendjal. Démarrée le 20 janvier 2015 dans les préfectures de la région maritime, d'Agou et de Kloto, cette phase importante du processus électoral s'est poursuivie dans la zone 2.

600.000 nouveaux électeurs sont attendus à la fin de cette révision. Au dernier recensement électoral ayant conduit aux élections législatives de juillet 2013, le " fichier électoral compte 3.044.000 électeurs.

La révision des listes électorales s'inscrit dans la perspective de la présidentielle de 2015. A l'issue, les Togolais vont désigner un président de la République pour les cinq (5) prochaines années.

La dernière élection présidentielle remonte en 2010, élection remportée par le chef de l'Etat actuel, Faure Gnassingbé.

**LA CNSC "GLOBALEMENT SATISFAITE" DE L'OPÉRATION DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES DANS LES DEUX PREMIÈRES ZONES**

La Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC) et sa plateforme chargée de coordonner l'observation électorale au Togo (SYCED) viennent de communiquer pour la seconde fois à propos du processus électoral et notamment l'opération de révision de la liste électorale pour la zone II. La CNSC se félicite de la fin heureuse de cette phase et de l'implication de tous les acteurs dans ces préparatifs. Elle estime que ces opérations " se sont déroulées globalement dans de bonnes conditions ". La CNSC/SYCED relève tout de même " des irrégularités, généralement de faible ampleur " et qui sont relatives aux dysfonctionnements d'ordre logistique, aux tentatives d'enrôlement des mineurs, à la faible radiation des personnes décédées, à quelques cas de conflit et violences liés à la révision de la liste électorale.

La CNSC/SYCED donne, dans son dernier communiqué, des détails sur les tentatives d'enrôlement de mineurs au cours de cette deuxième phase de l'opération de révision. Il y a eu des tentatives d'enrôlement de mineurs dans cinq (5) CRV dans l'Ogou, Est-Mono et Haho rapidement maîtrisés mais " dans plus de 97% des CRV suivis, les membres des CLC ont refusé l'enrôlement des jeunes ne disposant pas de pièces requises et dont la majorité électorale est douteuse ". Concernant les conflits, la CNSC/SYCED révèle qu' " il a été relevé une exacerbation de conflits communautaires relatifs à la chefferie traditionnelle qui ont dégénéré au cours de la révision dans la localité de Djéréhoué, à sept (7) km d'Atakpamé " ...

**ASSURANCE MALADIE : AGRICULTEURS ET ARTISANS SERONT LES PROCHAINS BÉNÉFICIAIRES**

L'Institut national d'assurance maladie (INAM) dont les seuls bénéficiaires sont les fonctionnaires et assimilés entend élargir sa couverture aux agriculteurs et aux artisans.

Les représentants de cet organisme ont rencontré mardi à Kara plusieurs centaines d'agriculteurs et artisans afin de présenter les atouts de la protection sociale sécurité sociale et d'expliquer les modalités relatives aux adhésions et aux principes de cotisation.

"Nous ne saurions rester inactifs face aux demandes récurrentes des artisans, agriculteurs, travailleurs du secteur privé formel et informel. Nous devons connaître les besoins, cerner les attentes pour apporter des réponses appropriées", a expliqué Miriam Dossou, la directrice générale de l'INAM.

La campagne d'information de l'Institut se poursuivra cette semaine à Atakpamé. L'INAM compte à ce jour 250.000 adhérents.

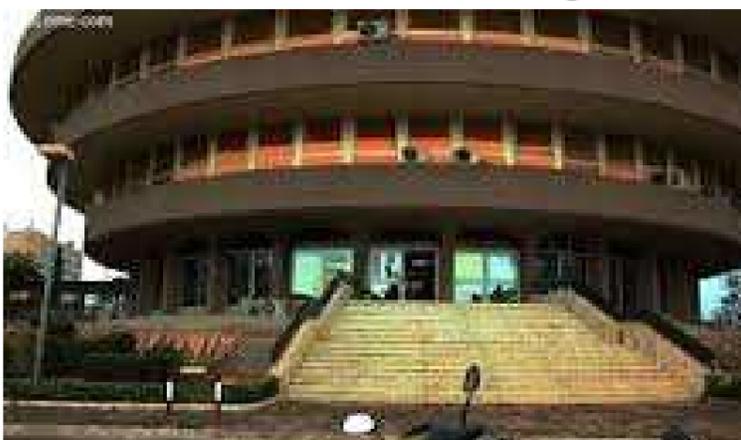
**ECONOMIE/FINANCE :****Le Togo lève déjà 93 Milliards de Francs CFA sur le marché financier de la sous région ouest africaine**

*A L'ISSUE de l'opération d'adjudication de bons de trésor le 11 Février, le Togo a pu recueillir 30 Milliards de francs de Cfa comme il le souhaitait. Cette opération est la troisième effectuée par notre pays en 2015.*

Le 29 Janvier 2015, le Togo procédait à sa première opération d'adjudication d'obligation pour un montant de 30 Milliards sur le marché ouest africain. Elle est prévue pour une durée de 3 ans, échéance 30 Janvier 2018 avec un taux d'intérêt de 6,12%.

L'Agence UMOA-Titres, la Banque centrale (BCEAO) ont aidé l'Etat togolais pour cette opération qui permet au pays de mobiliser des ressources à un taux particulièrement attractif en comparaison à ceux habituellement pratiqués pour une durée moyenne analogue.

"Cette opération constitue une première sur le marché par adjudication depuis 2007, et consacre un retour aux pratiques internationales. En conformité avec les meilleurs standards internationaux, le remboursement de ces obligations se fera en totalité à échéance, et non plus suivant un mode de remboursement par amortissement. Cette pratique est plus adaptée au financement des ambitieux programmes de développement économiques du



Le Trésor public

Togo', a déclaré Mashoud Yérima Amadou, le directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique à nos confrères de republicoftogo.com.

Cette opération financière sur le marché de l'UMOA était la deuxième en ce début de l'année 2015, la première étant une opération de bons de trésor qui a permis au Togo de lever 33 Milliards de francs CFA le 14 Janvier dernier.

Selon le Trésor public, le Togo a décidé de recourir plus souvent au marché financier régional pour disposer de ressources nécessaires pour financer ses ambitieux programmes de développement.

Ainsi, le Trésor public du Togo compte émettre sur le marché régio-

nal jusqu'à hauteur de 270 milliards de francs Cfa contre 248 milliards en 2014, soit une progression de 8,9% d'après l'Agence Umoa-Titres. Ce montant est composé d'émissions de bons du Trésor de 150 milliards et d'obligations du Trésor de 120 milliards. Rien que pour le mois de janvier, le Trésor public du Togo a donc déjà opéré deux émissions de bons d'un montant total de 63 milliards et 30 Milliards pour le mois de Février. La prochaine opération est prévue pour le 3 Mars.

**Une volonté de maîtriser l'endettement des Etats.**

Des huit pays de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) seuls le Togo, la Guinée-Bissau et le Niger comptent augmenter le volume de

leurs émissions de titres publics sur le marché financier régional en 2015.

Un communiqué de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) indique que les émissions de titres publics des six autres Trésors sont toutes en régression. Celles de la Côte d'Ivoire est en baisse de 29,8% pour se situer à 1 046 milliards. Le Bénin est en régression de 49,9% pour se situer à 185%. Le Burkina Faso régresse de 11,0% pour se situer à 210 milliards en 2015. 414 milliards pour le Mali en 2015, une baisse de 9,0%. Baisse de 27,4% pour le Sénégal qui n'empruntera que 480 milliards de francs de bons et d'obligations en 2015.

Selon la BCEAO, Pour l'ensemble de l'Union, on en sera à 2 865 milliards, contre 3 691 milliards en 2014, en baisse de 22,4%, en liaison avec la volonté des Etats de maîtriser leur endettement. L'Agence Umoa-Titres affirme que contrairement aux années antérieures, le programme annuel d'émission sera mis en œuvre progressivement, sur la base de calendriers trimestriels détaillés, publiés au début de chaque trimestre et fixant la date, la procédure, l'instrument, le montant et la maturité de l'émission. Il indique que le nouveau mode de publication du calendrier vise à renforcer sa stabilité.

Koudjoukabal

**ECONOMIE/TOURISME :****Le Togo a participé à la Foire Internationale du Tourisme FITUR**

*LA RÉPUBLIQUE Togolaise a participé pour la première fois à la Foire Internationale du Tourisme FITUR, du 28 Janvier au 1 Février 2015 à Madrid.*

Selon un communiqué du Ministère du Tourisme, le stand 6D11du Togo a accueilli tout au long de la semaine les participants dans le Hall 6 AFRIQUE / MOYEN-ORIENT. Le Ministère du Tourisme de la République Togolaise et les opérateurs privés qui l'accompagnent : Alba Travel Services, Transafrica et Pefaco Hoteles ont rejoint les professionnels présents afin de prendre contact avec des experts du secteur et établir des partenariats potentiels contribuant ainsi au développement du tourisme au Togo.

"Dès la première journée, le stand Togolais a attiré l'attention des médias internationaux tels que Newsweek et Euronews, et celle de curieux passants qui ont été ravis de sa première participation" indique le Ministère du Tourisme.

FITUR est le point de rencontre international des professionnels du tourisme. Lors de l'édition 2014, la tendance à la reprise du tourisme a été confirmée avec pas moins de 9.083 entreprises exposantes de 165 pays / régions, 120.231 participants professionnels, 97.549 personnes du public non professionnel et 7.368 journalistes de 60 pays. Ils se sont tous réunis à la foire FITUR pour transformer les loisirs en affaires et les affaires en développement, une attente qui démontre l'importance de la foire sur la scène internationale.

LE Togo a pu être présent à cette foire en Espagne grâce au parrainage de la société Pefaco Hoteles, une filiale de GrupoPefaco, créé en 2009 avec l'ambition de devenir un acteur clé dans le secteur du tourisme en Afrique. Pefaco Hoteles construit actuellement le complexe hôtelier Pefaco Hôtel Prestige Lomé 5 étoiles, composé d'un hôtel de 198 chambres et d'un centre de conférences international sur la plage de la capitale togolaise.

À travers ce parrainage, Francis Perez, Président de Grupo Pefaco, a la volonté d'accompagner les institutions touristiques du Togo dans la promotion de ce pays extraordinaire, où le groupe est présent depuis 1997 à travers de la société Lydia Ludic Togo et emploie actuellement plus de 400 personnes.

**La destination Togo de plus en plus demandée**

En attendant les chiffres de l'année 2014 qui vont confirmer le nouvel attrait des touristes pour le Togo au vu des prévisions, il est à souligner que la destination "Togo" redore son blason.

En 2012, le pays a accueilli 298 000 touristes dans les hôtels pour des recettes évaluées à 27,5 milliards de francs CFA. En 2013, 345.043 touristes ont visité le Togo et ont généré des recettes d'environ 34 milliards de francs CFA ; le sous-secteur hôtelier a créé environ 4500 emplois.

Pour 2014, les acteurs du secteur attendent 400.000 visiteurs. Quand on sait qu'un touriste dépense en moyenne 100.000 FCFA par jour, on imagi-

ne déjà ce qu'un tel secteur peut apporter à l'économie nationale si les autorités se décident à lui accorder un peu d'intérêt. Selon des propositions de tarif de séjour des Agences de Voyages de la place, le tarif moyen est de 1400 euros pour un séjour de 8 jours.

Le secteur a connu ses années de gloire dans les décennies 1970 et 1980. La crise sociopolitique de 1990 a marqué un coup d'arrêt à l'évolution du secteur. Il a repris sa croissance dans les années 2000 avec des arrivées chiffrées à 190.000 visiteurs et des recettes estimées à 18 milliards de francs CFA.

Il est indéniable que les chantiers à réhabiliter sont nombreux et énormes pour le gouvernement. Mais il faut se pencher sur le secteur du tourisme qui est un pourvoyeur de devises pour le Togo qui dispose plus de sites touristiques que certains pays de la sous région dont les destinations sont prisées. Le tourisme doit cesser d'être le parent pauvre des préoccupations des dirigeants de ce pays.

Les chiffres de la Direction du Tourisme indiquent qu'entre 2003 et 2012, la part des investissements publics consacrés au tourisme n'a pas dépassé 0,5% du total des investissements de l'Etat, alors que le budget du Ministère du Tourisme a représenté seulement 0,05% du Budget général de l'Etat pendant la même période. Une goutte d'eau dans la mer. Les estimations de l'UEMOA relève que le tourisme contribue à 2% du PIB dans l'économie du Togo.

Une meilleure organisation du

## SOCIÉTÉ/MOUVEMENT D'HUMEUR A LA CEET : Le Togo dans le noir à partir de demain Mercredi si...

LES GRÉVISTES de la CEET regroupés dans les syndicats SYNTRASEL, SYNPRODEET et SYNESE ne baissent décidément pas les bras. Dans la logique de leurs revendications pour de meilleures conditions de vie et de travail, les employés de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) menacent de mettre tout le Togo en noir dès demain mercredi si leurs premiers responsables ne disent rien de concret quant à leurs revendications. N'eut été les supplications des responsables syndicaux appelant leurs camarades à la patience, ces derniers auraient privé tout le pays du courant électrique depuis le Vendredi dernier. Les discussions avec les autorités hiérarchiques avançant à pas de tortue, les agents veulent passer à la vitesse supérieure dans le bras de fer qui les oppose à leurs responsables.

Au niveau, des responsables syndicaux, on affirme que cette option n'est pas encore envisageable mais elle n'est pas exclue.

Cette information sème une inquiétude au sein de la population qui, non seulement subit un délestage qui ne dit pas son nom depuis quelques semaines, mais va devoir subir un "blackout" total sur toute l'étendue du territoire. Nous n'osons pas croire que les 1er responsables de la CEET et du ministère des mines laisseront pourrir la situation jusqu'à un tel niveau car les conséquences seront incalculables pour tous les togolais. D'ailleurs, l'un des syndicalistes joint par la rédaction estime qu'il ne croit pas que les autorités pousseront le bouchon jusqu'à ce niveau-là. " Nous sommes des responsables et nous ne pensons pas y arriver jusqu'à ce point. Nos dirigeants savent que nos revendications sont justes et légitimes et doivent se pencher là-des-



Dammipi Noupokou, ministre de l'Énergie et des Mines et Président du Conseil de surveillance de la CEET

sus sérieusement pour nous éviter le pire " affirme-t-il. Il ajoute que même s'il devrait en arriver là, ce ne serait pas une coupure sauvage mais respon-

### Des revendications légitimes

Dans leurs revendications, les employés de la CEET demandent la diminution du tarif agent qui est actuellement fixé à 25fcfa/kw. Le tarif était de 14 fcfa/kw avant son augmentation. Entre autres revendications, le personnel de la CEET réclame 10% du ratio de la masse salariale sur le chiffre d'affaires de la Compagnie et la révision du contrat avec ContourGlobal. Selon les grévistes que nous avons rencontrés lors de nos investigations, la CEET paie environ 1,7 milliard de FCFA par mois à ContourGlobal soit plus de 17 milliards par an. Il nous est également revenu que c'est la CEET qui paierait le Conseil d'Administration de Contour Global sur son budget.

Pour rappel en 2012-2013, la CEET avait dégagé un bénéfice

conséquent. Ce qui avait eu pour action des primes de fin d'année de 200.000 FCFA à chaque agent, en 2013 du paiement du 13ème mois. Malheureusement en 2014, la CEET a obtenu un déficit d'environ 08 milliards à cause du contrat de ContourGlobal, estiment les grévistes. En plus, la CEET doit à ce jour à la CEB près de 30 milliards de FCFA.

Rappelons que la direction de la CEET a, en 2012, procédé à une augmentation de salaires des employés à hauteur de 10%. A l'endroit des agents de terrain, elle leur a acheté des motos dont 85% des frais sont pris en charge par la CEET. Des avantages qui aujourd'hui ne satisfont plus tellement les agents qui estiment ne pas comprendre que les agents de ContourGlobal soient mieux payés qu'eux et ont à tout point de vue de meilleurs conditions de vie et de travail. Le personnel de la CEET se rappelle également le passage des primes du 1er mai de 5.000 FCFA à 20.000 FCFA par agent à l'actif de la direction générale actuelle.

### De l'implication du ministre des Mines et de l'Énergie

Tous les regards se tournent vers le ministre de l'Énergie et des Mines qui essaie depuis hier de colmater les brèches et arrondir les angles pour une issue favorable à cette crise. Une réunion s'est tenue hier très tard au cabinet du ministre avec quelques hauts responsables de la CEET. Pour l'heure, aucune info n'a filtré quant à l'issue de ces pourparlers.

Mais une chose est sûre, les agents de la CEET en appelle au ministre Dammipi puisqu'il est le Président du Conseil de surveillance et ne saurait les abandonner dans cette situation. " Nous voulons un règlement rapide de nos revendications. C'est pourquoi nous nous tournons vers le ministre puisqu'il est au premier plan et connaît bien les problèmes qui surviennent en ce moment", déclare un syndicaliste.

Les heures qui viennent seront cruciales pour tous les togolais qui croient les doigts pour un règlement rapide de la crise à la CEET.

Crédo TETTEH & Ali SAMBA



## CEDEAO/ UEMOA/ BANQUE MONDIALE : Priorité à la productivité agricole et aux secteurs d'infrastructure - transports (routier et aérien)

LA 2È rencontre tripartite entre la CEDEAO, l'UEMOA et le groupe de la Banque Mondiale est achevée ce 11 février dans la capitale Ghanéenne. Les différents institutions ont pris l'engagement de continuer à travailler en étroite collaboration et ont recommandé des mesures pour améliorer la sécurité alimentaire, l'éradication du virus Ebola et de faire face aux menaces croissantes de Sécurité et de consolider le Transport Aérien entre les pays membres.

La rencontre a signalé les risques pour le développement socio-économique, découlant des vents contraires puissants auxquels les producteurs de pétrole de la sous-région ont été confrontés à la suite de la chute des prix du pétrole de plus de 50 pour cent au cours des quatre derniers mois en même temps que des prix plus modérés en baisse pour de nombreux produits, métaux et minéraux.

Comme priorité essentielle, les délégués ont conclu, que les réformes qui stimulent la croissance économique plus diversifiée devraient être accélérées, inclusive et durable en libérant le potentiel pour les investissements privés.

### Priorité à l'Agriculture et transport

Une priorité importante soulignée



Kadre Désiré Ouédraogo, Président de la Commission de la CEDEAO

est l'accroissement de la productivité des denrées alimentaires de base par deux ou par trois, notamment en élargissant l'accès aux engrais et aux semences certifiées. Des progrès ont également été accomplis dans l'élaboration et l'adoption de nouvelles technologies en particulier l'utilisation de semences certifiées. À cet égard, la réunion a souligné la nécessité d'aider les agriculteurs à accéder aux marchés, ainsi qu'au renforcement de la vulgarisation, du stockage et de la gestion des systèmes après récolte.

Les délégués ont souligné l'importance des réformes pour moderniser les services de transport en Afrique de l'Ouest. Ils ont réitéré les appels à la mise en place effective de l'Autorité

de transport Abidjan-Lagos, pour la suppression du temps d'arrêt dans les ports, la réduction des barrages routiers et du temps de franchissement des frontières dans le couloir qui gère plus de deux-tiers du commerce, des transports et des activités de transit de la sous-région. Ils ont également salué la décision prise par les Chefs d'État lors du Sommet de l'Union africaine à la fin du mois de Janvier 2015 d'établir un marché de transport unique en Afrique pour les compagnies aériennes africaines d'ici le 1er Janvier 2017 et d'encourager les Etats membres à mettre pleinement en œuvre l'Accord de Yamoussoukro sur le transport aérien.

"Nous sommes tous d'accord en ce

qui concerne la libéralisation de l'espace aérien dans la sous-région, et un appel a été lancé pour l'application multilatérale de la Décision de Yamoussoukro. Nous sommes impatients de travailler avec les pays membres ; dont certains d'entre eux ont continué leurs propres programmes de compagnies aériennes nationales pour faire de cet objectif un régime de transport aérien commun ou une réalité consolidée" a estimé Kadre Désiré Ouédraogo, Président de la Commission de la CEDEAO.

Soulignant la nécessité d'un accord régional au niveau maximum de taxes et redevances d'infrastructure de transport aérien comme un impératif pour favoriser une plus forte demande et la solvabilité financière des compagnies aériennes, le Groupe de la Banque mondiale a informé l'assemblée de sa volonté de l'aider dans la préparation d'un Document de Politique sur le Transport Aérien en Afrique de l'Ouest et de lui fournir un soutien technique pour : (i) l'analyse comparative du système ; (ii) la consultation des intervenants de l'industrie ; et (iii) l'examen des redevances de l'aviation ; en vue de présenter une proposition concrète aux Chefs d'Etat et de Gouvernements.

### Ebola et Boko-Haram

Les intervenants ont reconnu que

Suite à la page 6

## Zozo

### LES NOUVELLES TECHNIQUES DE CARTOGRAPHIE ENSEIGNÉES À DES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Un atelier de réflexion sur la démarche méthodologique de production de cartes dans le cadre de l'Inventaire Forestier National (IFN) du Togo a regroupé à Kpalimé les 5, 6 et 7 février, les experts de l'Université de Lomé, de la GIZ, des ministères chargés de l'Environnement, de la Planification et de l'Urbanisme autour du thème, " Appui à la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts ".

La rencontre est initiée par le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières avec l'appui technique et financier de la coopération allemande à travers son programme d'Appui au REDD ( Readiness et Réhabilitation de forêts au Togo (ProREDD/GIZ).

L'objectif est de définir le concept de forêt dans le contexte de l'Inventaire Forestier National (IFN) et de valider les différents types d'utilisation des terres au Togo en vue de recenser les ressources cartographiques pour l'inventaire.

Les participants ont partagé leurs connaissances sur le programme ProREDD, la définition de la forêt dans le contexte de l'inventaire forestier national du Togo et la revue sur les méthodes de classification de l'utilisation des terres. Ils ont été renseignés sur les outils d'analyse et de programmation des travaux d'élaboration de la cartographie d'occupation du sol.

Ce programme entend faire l'état des lieux boisés dans le pays pour leur préservation et l'atelier facilite le démarrage des activités du ProREDD avec la mise en place des différents aspects méthodologiques de l'Inventaire Forestier National pour disposer d'une base de données fiable sur laquelle l'Etat pourra se baser pour accroître ses ressources forestières.

### LA PLAINE DE DJAGBLÉ TRANSFORMÉE EN RIZIÈRE



Djagblé, une localité située à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Lomé (préfecture du Zio) va devenir une vaste rizière ou plus exactement la plaine qui l'entoure sur une superficie de 340 hectares.

Ce projet est financé à hauteur de 9,6 milliards de fcfa par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Banque d'investissement et de développement (BID) et le gouvernement.

La plaine de Djagblé sera désenclavée grâce à l'aménagement des pistes rurales, la mise en place des mini-adductions d'eau et la construction d'un centre de santé.

17.000 personnes et 8 villages environnants devraient bénéficier de ce projet de développement agricole officiellement lancé vendredi par le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu.

### TOGO CELLULAIRE PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE



Le 4G permet de surfer à grande vitesse La société de téléphonie mobile Togo Cellulaire, leader du marché, a annoncé l'introduction du 4G dès 2015 et du mobile banking.

Le 4G est destiné aux utilisateurs d'internet qui peuvent surfer à grande vitesse depuis leur smartphone, leur tablette ou leur ordinateur depuis n'importe quel endroit couvert par le réseau.

La banque mobile offre de nombreux services financiers directement depuis un appareil connecté : consultation du solde bancaire, transferts, paiement des factures, etc...

Togo Cellulaire compte 3 millions d'abonnés, largement devant son concurrent Moov, et couvre 75% du territoire.

## ZOZO

## POUR LES ENFANTS, LA RUE N'A PAS D'AVENIR

Un Forum national sur les enfants des rues se déroulera en juin prochain à Lomé, a annoncé lundi Dédé Ahoéfa Ekoué, la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation.

En dépit des efforts menés par les pouvoirs publics, le problème se développe. Il faut faire quelque chose. C'est l'objectif de ce forum', explique Mme Ekoué. Le phénomène des enfants des rues a de multiples facettes. La combinaison de facteurs familiaux, économiques et sociaux jouent un rôle important sur leur situation. Il est dès lors très difficile de pointer une ou des causes.

Toutefois, en interrogeant ces enfants, il ressort que la famille, la pauvreté, la maltraitance, etc. sont souvent à l'origine de leur départ dans la rue.

Les enfants des rues ne rentrent pas tous dans la même typologie. Bien que la situation de chacun de ces enfants soit tragique, on peut distinguer 3 groupes. Il y a ceux qui ont conservé une relation constante avec leur famille c'est à dire qu'ils vivent avec leur famille dans la rue, les enfants qui travaillent dans la rue, y passent leurs journées et une partie de la nuit, mais qui gardent un contact permanent avec leur famille qui possède un domicile, même précaire. L'action de ces enfants dans la rue est souvent un apport économique non négligeable à la famille. Leur présence dans la rue est également liée à de graves problèmes familiaux (...)

La ministre souligne que les autorités locales, les chefs traditionnels, les chefs religieux et les médias ont un rôle à jouer pour contrer le fléau.

Le Forum procédera à un état des lieux et formulera un certain nombre de recommandations en matière de prévention et d'accompagnement. Si la réinsertion dans un cadre familial s'avère impossible, il faudra trouver des solutions en matière d'alimentation, de santé et d'éducation...

## LES À CÔTÉ DE LA FÊTE DE SAINT VALENTIN VUE À LOMÉ : DEUX SŒURS SE SONT CROISÉES CHEZ UN SEUL HOMME

Marie et Louise sont deux sœurs d'une seule mère mais de Papa différents. La première est une apprentie coiffeuse en fin de formation, la seconde, étudiante dans une école de Brevet de BTS de la place. Louise vit avec sa tante mais de temps en temps, passe des jours aussi avec sa mère qui entre-temps, s'est remariée avec le Père de Marie. Marie a pour copain, Jérémy, employé dans une société spécialisée dans la vente des matériels informatiques. Or le jeune homme entretenait autre une relation sentimentale avec à l'insu de Marie. Cette relation extra qui dure depuis un certain temps était tranquille jusqu'à ce 14 février 2015. Comme tous les amoureux, Louise a tout mis en œuvre pour fêter la St Valentin avec Jérémy.

Mais Louis polygame de fait était obligé de fêter avec ses deux copines. Il a pris soin d'inviter Louise autour de 13 heures chez lui et Marie un peu plus tard. Le temps passa Louis était incapable de se débarrasser de Louise. Pendant ce temps Marie appelait son amoureux pour voir s'il est à la maison. Ne comprenant rien à la situation, elle décida quand même d'aller directement chez son petit ami. Arrivée, quelle ne fut sa surprise. Elle voit une jeune demoiselle allongée dans le canapé du salon, la tête posée sur les jambes de Jérémy. Scandale. Elle s'écria:

"Jérémy, c'est parce que tu as un rendez-vous que tu as éteint ton portable" ? Louise sursauta de son petit sommeil dans la tenue d'Ève et reconnut sa sœur. "C'est quoi ? Ma sœur, qu'est-ce que tu cherches ici ? Jérémy, dit moi, tu sors aussi avec ma sœur?", un silence envahit la chambre. Marie qui n'était pas une femme à régler ses petits bobos en silence bondit sur Jérémy et lui donna un clac. Une bagarre s'éclata. Pendant ce temps, Louise ne cesse de verser des larmes.

Pris de honte, Jérémy répliqua. Devant une telle situation, les deux sœurs ne peuvent faire qu'une. Elles se ruent sur Jérémy le tirant de tout côté. Les bruits et autres tapages ont attiré l'attention des locataires. Et c'est grâce à ces derniers que le calme est revenu. Pris de honte, les deux sœurs ont dû quitter les lieux dans la précipitation. Triste fin pour un St valentin.

## ECONOMIE/INDUSTRIE :

## La production du Phosphate à 1,5 millions de tonnes en 2015

SELON LES chiffres fournis par la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) le niveau de production des phosphates au Togo a atteint 1.110 000 tonnes en 2014, contre 1 3 000 000 en 2013. De 3 millions de tonnes dans les années 1990 ou la production représentait 40 % des recettes du pays, elle est tombée à environ 800.000 t en 2008 faute d'investissements suffisants.

Les perspectives sont de 1,5 million pour 2015, indique-t-on au ministère des mines et de l'énergie. Pour atteindre ces résultats, d'importants efforts de modernisation de l'outil de production ont été réalisés, plus de 6 milliards en 2014. En 2015, Les investissements avoisineront les 16 milliards et la société table sur un chiffre d'affaires de plus de 65 milliards.

Après le renouvellement des équipements, suivra une phase d'expansion et de développement de la filière. Nécessitant un investissement de 48 milliards de F CFA, elle porte sur l'exploitation du phosphate carbonaté (le pays n'utilise que la couche meuble de son gisement), dont la réserve est estimée à près de 2 milliards de tonnes.



Une fois l'exploitation du phosphate carbonaté lancée, le gouvernement entend industrialiser la filière, avec la construction d'une usine d'acide phosphorique. Montant prévu de l'investissement?: entre 68 milliards et 132 milliards de F CFA. Mais d'ici là, la priorité demeure la relance de la production et une meilleure gouvernance de la filière. Les autorités, qui recherchent un partenaire technique pour ce projet, ont reçu plusieurs offres venant de groupes étrangers (indien, australien).

Côté bilan financier, la SNPT a réalisé un CA de 57,75 milliards de Fcfa et a dégagé un bénéfice net imposable de 2,94 milliards en 2014 ont indiqué les responsables de la SNPT à nos confrères de republicofto-

go.com

## 114 dollars la tonne

Depuis les années 1970, le cours des phosphates est passé par plusieurs étapes. Après avoir été stable aux alentours de 12 dollars la tonne durant plusieurs années, la roche connaît sa première envolée au même moment que le choc pétrolier pour atteindre les 68 dollars la tonne en 1974. Une fois la crise estompée, le phosphate se stabilise entre 30 et 40 dollars. En 2006 le cours augmente à nouveau juste avant la crise financière et la flambée des produits agricoles. Depuis, le blé, le maïs et le soja sont devenus des produits très rentables d'où l'augmentation de la demande sur les engrais. elle atteindra son niveau le plus élevé

à savoir 400 dollars en 2008.

Le marché mondial du phosphate est inondé par les productions de deux nouveaux producteurs mondiaux qui entraînent des baisses en chute libre, des cours mondiaux de cette matière nécessaire à l'industrie agroalimentaire et chimique.

Selon le cabinet de conseil britannique, Oxford Business Group (OBG), le marché mondial des phosphates a été inondé par la production de nouveaux acteurs tels que le Pérou et l'Arabie Saoudite. Cette dernière, ajoute le cabinet britannique, écoule ses phosphates à très bas prix, tirant profit du faible coût de ses intrants énergétiques.

A ces deux nouveaux arrivants sur le marché, s'ajoutent d'autres facteurs néfastes à sa revitalisation. Ainsi, explique l'OBG, un ralentissement que connaît depuis 2013 la croissance de marchés émergents comme la Chine et l'Inde a également entraîné une baisse de la demande de Phosphate. Néanmoins, il reste à espérer, que la croissance démographique mondiale et la hausse de la demande de produits agricoles qui en découlera devraient, à long terme, relancer le prix des phosphates.

## ECONOMIE / OTR :

## La facture normalisée pour une meilleure collecte de la TVA

L'OFFICE TOGOLAIS des Recettes (OTR) continue les réformes pour combattre la fraude sur toutes ses formes. Tolérance zéro, clame-t-on au commissariat des impôts qui introduit en ce début d'année 2015, la facture normalisée. L'objectif est rendre le climat des affaires plus compétitif et rassurant pour tous les opérateurs économiques que ce soit du Togo ou de la Sous-région.

Pour le Commissaire des impôts de l'Office Togolais des Recettes, Essowavana Adoi, la facture normalisée n'est pas une nouveauté, elle existe depuis et est utilisée dans les pays les plus avancées et modernisées que le Togo. Il ne vient pas pour augmenter les prix des produits mais son utilisation permettra de mieux collecter les TVA et même de régler d'autres litiges qui adviennent entre un opérateur et un client par exemple après l'achat d'un produit tiers.

La facture normalisée est le seul document qui fait foi dans les transactions. Et si un étranger vient dans un pays, il achète un produit tiers et a sa facture, il est plus rassuré. Il peut lui-même déduire le prix de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui lui est appliquée et ainsi savoir le vrai prix du produit acheté. Cette mesure rassure plus et est le plus utilisé partout ailleurs", a expliqué le Commissaire des impôts.

Pour le commissaire, seul l'OTR est habilité à délivrer la facture normalisée TVA à l'exception de certaines grandes entreprises qui seront autorisées et dont les noms seront publiés mais aussi conditionnées par l'achat d'une vignette fiscale à l'OTR. " L'Office Togolaise des Recettes est le seul à délivrer cette facture. Même-ci certaines grandes entreprises seront autorisées à le faire, elle sera conditionnée toujours par la pose d'une vignette produite par l'OTR. Tous deux achetables à la direction ", a-t-il souligné. Qu'advient-il aux



Adoyi Essowavana, Commissaire aux Impôts de l'OTR

contrevenants ?

" Nous avons classé les entreprises par catégorie, l'utilisation immédiate de la facture normalisée est obligatoire dès son effectivité en mars prochain pour toutes les moyennes et grandes entreprises. Les

micros et les petites entreprises sont pour le moment épargnées mais utiliseront les factures normalisées sur lesquelles seront écrites n'est pas autorisée à prélever la TVA. Cette option est une mesure intermédiaire pour accompagner ces entreprises à

devenir elles aussi grandes ou moyennes tout en ayant dans leur culture de tous les jours l'utilisation de la facture. Pour les entreprises auxquelles l'application est immédiate, tout contrevenant est passible de sanctions allant des amendes à des saisines " a dit Essowavana Adoi.

L'utilisation de la facture normalisée TVA est aussi une mesure qui vise à obliger les entreprises à reverser à L'Etat les TVA prélevées. " Nous avons constaté que certaines entreprises prélèvent la TVA mais ne la reverse pas à l'autorité. C'est un détournement de bien public mais avec la facture normalisée, elles seront dans l'obligation de la verser et en totalité car l'OTR saura combien de factures ont été délivrées et saura également le montant de la TVA prélevée par telle ou telle entreprise.

Cette mesure est introduite dans le seul but de mieux collecter les fonds pour l'Etat ", a-t-il conclu.

Dodo ABALO

## CEDEAO/ UEMOA/ BANQUE MONDIALE :

## Priorité à la productivité agricole et aux secteurs d'infrastructure - transports (routier et aérien)

Suite de la page 5

la crise d'Ebola a mis en exergue de graves faiblesses dans les systèmes régionaux de prévention et de surveillance des maladies infectieuses et les délégués ont réaffirmé leur volonté de travailler pour s'attaquer à une telle menace future. Les dernières estimations de la Banque mondiale indiquent que les trois pays les plus touchés par la crise de l'Ebola peuvent perdre jusqu'à \$ 1,6 milliards - soit 12 pour cent de leur PIB combiné - dans le manque à gagner de la croissance à la production en 2015, en plus de perdre plus de 8.800 personnes dans la pandémie. La réunion a donc convenu de collaborer étroitement avec les pays touchés pour plaider en faveur d'une annulation spéciale de la dette après Ebola de tous les partenaires au développement.

Les délégués ont appelé à une diplomatie efficace pour la paix, la stabilité et la prospérité partagée basée sur des coalitions fortes en politique, sécurité et développement des communautés afin de s'attaquer à une nouvelle génération de menaces - le trafic de drogue, la piraterie maritime, et les insurgés armés comme Boko Haram dans Nord du Nigéria, le Tchad, le Cameroun et le Niger. Ils se sont également engagés à maintenir les questions sahéniennes comme priorité dans l'ordre du jour, et ont convenu de poursuivre un effort commun dans la coordination et la mise en œuvre de la Stratégie Sahel de la CEDEAO.

Dans le but de développer et de consolider la coopération interinstitutionnelle entre la CEDEAO, l'UEMOA et le Groupe de la Banque

mondiale, la Rencontre a identifié la nécessité d'élaborer un cadre stratégique régional concerté pluriannuel pour orienter de futures collaborations.

Le représentant de l'UEMOA, Christophe Joseph Marie DABIRE a félicité tous les délégués et exprimé la gratitude de son organisation sur l'importance croissante des travaux du groupe Tripartite. Il a remercié le Groupe de la Banque mondiale pour ses efforts dans le développement de la sous-région, en particulier pour son rôle dans le rapprochement des Rencontres Tripartites qui ont conduit à l'élaboration du Plan d'action d'Abidjan de Juillet 2013 et réaffirmé l'engagement de l'UEMOA à la cause commune.

Source : Banque Mondiale

## Les autorités sportives togolaises exposent leurs "togolaiseries" : Clash entre le Gal Gnofame et Antoine Folly au salon VIP de l'aéroport de Lomé

LES USAGERS de l'aéroport de Lomé ont été témoins, samedi dernier, d'une scène surréaliste entre le Gal Gnofame et Antoine Folly, président du Comité de Normalisation de la Fédération Togolaise de football (FTF).

"Alors que les membres du Comité de Normalisation étaient venus pour accueillir le président de la CAF Issa Hayatou, sa femme et deux de ses attachés de presse, les choses ont vite dégénéré au point que les deux hommes ont failli en venir aux mains n'eût la présence d'autres personnes sur les lieux.



Le Gal Gnofame (bonnet blanc) dans tous ses états

La Fédération a reçu un mail dans son courriel officiel l'informant de l'arrivée du président Issa Hayatou qui est en route pour Niamey où se joue la Coupe d'Afrique des Nations, U17.

Alors le Comité a décidé de prendre les dispositions pour l'accueillir à son arrivée.

Mais les membres du CN ont été surpris à l'arrivée au Salon VIP avec une organisation parallèle. Le Gal Gnofame qui était arrivé avant eux avait donné l'ordre aux agents de sécurité de ne laisser passer aucun membre du Comité de Normalisation. Mais en même temps, le président de Gomido, Winny

Dogbatsè et l'ancienne secrétaire Générale de la FTF, Yvette Klussey ont pu, eux, accéder au salon sans problème.

Les membres du CN décident de ne pas vider les lieux et d'attendre la sortie du président Issa Hayatou. Quelques minutes plus tard, le président de la CAF est sorti du salon pour prendre la voiture qui l'attendait sur le parking. Les membres du CN l'abordaient, le président Antoine Folly, en tête, pour lui expliquer leur absence au salon VIP. Cela n'a pas été du goût du Gal Charles Zoumaro Gnofame qui n'a pas pu retenir sa colère....".

Source: icilome.com

## CAN U17 : Les jeunes talents africains sous les projecteurs

A PEINE la CAN senior terminée que s'ouvre la CAN U17 (cadets) ce dimanche 15 février au Niger jusqu'au 1er mars. Tenant du titre, la Côte d'Ivoire tentera de s'offrir un beau doublé. Elle sera l'une des favorites avec le Nigeria. Les demi-finalistes gagneront leur ticket pour la Coupe du monde de la catégorie.

Une CAN en chasse une autre. Après la CAN senior, qui a fermé ses portes dimanche dernier, c'est la CAN U17 (ou cadets) qui s'ouvre ce dimanche à Niamey au Niger. La XIème de la catégorie. Tenants du titre, les Eléphants de Côte d'Ivoire tenteront d'imiter leurs aînés, sacrés en Guinée Equatoriale, pour s'offrir un doublé inédit. Ils devront d'abord sortir d'un groupe B composé de l'Afrique du Sud, du Mali et du Cameroun. Une poule qui ressemble à s'y méprendre à celle affrontée par leurs aînés le mois dernier (seule différence : l'Afrique du Sud à la place de la Guinée). Un clin d'œil du destin? Terminer à l'une des deux premiè-

res places du groupe pour atteindre les demi-finales, synonymes de billet pour la Coupe du monde U17 qui aura lieu en octobre au Chili : tel est également l'objectif des sélections du groupe A composé du Niger, pays-hôte, du Nigeria, co-détenteur du record de titres dans la catégorie (deux, comme la Gambie), de la Guinée et de la Zambie.

Pour le Niger, il s'agira de faire mieux que lors sa première participation, en 2009, lorsque l'aventure avait tourné court en raison d'un cas de fraude sur l'âge. L'enjeu de cette CAN dépassera donc le simple cadre sportif, puisque la CAF et le continent tout entier espèrent ne pas voir des cas de fraudes sur l'âge écorner l'image de la compétition.

Dans ce domaine, après un Togo-Sénégal déplorable, les éliminatoires de la compétition ont permis de faire le tri. Au second tour, le Mali a été repêché au détriment du Bénin, coupable d'avoir aligné quatre joueurs trop âgés. Puis le Ghana, qui avait son billet en poche, a été disqualifié après

| CAF 11 <sup>e</sup> U17 African Championship, NIGER 2015 |               |
|--|---------------|
| Group A  | Group B       |
| NIGER  | CÔTE D'IVOIRE |
| NIGERIA  | SOUTH AFRICA  |
| GUINEA   | MALI          |
| ZAMBIA   | CAMEROUN      |

un cas avéré de fraude contre le Cameroun, permettant aux Lionceaux Indomptables d'être repêchés.

L'organisation fera également l'objet d'une attention particulière. Un temps menacé de se voir retirer la compétition en raison des retards pris dans les travaux (la CAN a été avancée de trois mois par la CAF pour qu'elle se déroule sous de meilleures conditions climatiques), le Niger aura à cœur de se montrer à la hauteur de l'événement. En particulier dans le stade Général Seyni Kountché (35 000 places) et le Stade Municipal, qui accueillent la compétition. Le tout avec des organismes mis à rude épreuve puisque les matches auront lieu à

15H et 18H, au plus chaud de la journée, lorsque le thermomètre frôle les 40 degrés\*. Mais il en faut plus pour décourager les jeunes pousses du football continental.

Le programme de la première journée : (heure locale, GMT+1)

**Dimanche 15 février (groupe A, stade Général Seyni Kountché)**

15H, Niger-Nigeria

18H, Guinée-Zambie

**Lundi 16 février (groupe B, Stade Municipal)**

16H, Côte d'Ivoire-Afrique du Sud

19H, Mali-Cameroun

**Dimanche**, suivant les recommandations de son comité médical, la commission d'organisation a d'ailleurs décidé de repousser d'une heure le coup d'envoi de huit matches de la compétition, dont ceux du lundi 16 février, en raison des fortes chaleurs.

Source : afrik.com

## POLITIQUE/PRÉSIDENTIELLE 2015 :

### Début de l'opération des révisions électorales dans la zone 3

LA RÉVISION des listes électorales en vue de la prochaine présidentielle a démarré ce lundi dans la zone 3, dernière localité prévue pour cette opération. La zone 3 comprend les CELI (Commission Electorale Locales Indépendantes) de : Tchaooudjo, Assoli, Dankpen, Bassar, Binah, Kozah, Doufelgou, Keran, Oti, Tandjoaré, Tone, Cincasse et Kpendjal.

Dans la Kozah, les Centres de Recensement et de Vote (CRV) ont ouvert tôt lundi matin. Un tour dans les différents CRV a permis de constater que tout allait bien hormis quelques petits dysfonctionnements techniques enregistrés par endroits.

Pour le Préfet de la Kozah, le Colonel Bakali Hémou Badibaou qui a visité 9 localités cette matinée, les opérations ont bien démarré dans sa préfecture.

Un futur électeur rencontré à la sortie d'un centre d'enrôlement nous a fait savoir que l'accueil était chaleureux et que la performance des opérateurs de saisie lui a permis d'obtenir en quelques minutes, sa carte d'électeur. Il a fait savoir que la qualité des images lui allait droit au cœur. Précisons que cette opération de révision des listes électorales prendra fin le 23 février dans la zone 3.

Pendant ce temps l'UFC était à Bè Kondjindji

L'Union des Forces de Changement (UFC), poursuit sa campagne de sensibilisation et de remobilisation de la +troupe+ en vue de la prochaine présidentielle.

Après Adamavo le 1er février, l'état major de cette formation s'est rendu ce

dimanche à Bè-Kodjindji pour un meeting de sensibilisation et d'information sur la vision du parti.

Gilchrist Olympio (président de l'UFC) et plusieurs de proches collaborateurs sont largement revenus sur l'accord conclu en mai 2010 -- au lendemain de la dernière présidentielle -- avec le parti au pouvoir. Cet accord qui a d'ailleurs entraîné le clash au sein du parti et provoqué le départ de certains +lieutenants+ de M.Olympio qui ont finalement créé leur propre parti politique : l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), actuel principal parti de l'opposition.

Gilchrist Oltmpio a longuement expliqué aux militants et sympathisants de son parti, les avantages liés à cet accord, notamment l'apaisement observé depuis quelques temps, la liberté d'expression et surtout de manifestation. Car de nos jours, les partis politiques peuvent organiser librement leurs manifestations, chanter et crier dans les rues, pourvu qu'ils respectent les textes.

Grâce au climat de paix qui règne dans le pays ces dernières années, plusieurs partenaires bilatéraux et institutions internationales financières ont repris leur coopération avec le Togo, s'est vanté le président de l'UFC.

"Nous devons rester ensemble pour développer ce pays et permettre aux uns et aux autres de vaquer librement à leurs occupations quotidiennes. Ce pays doit tourner dos à la violence", a déclaré Adolphe Koudama, responsable de l'UFC pour le 3è arrondissement.

"Nous devons vivre dans la convivialité, raison pour laquelle, nous tendons la main à tout le monde pour travailler ensemble pour ce pays", a-t-il souligné.

Les premiers responsables de l'UFC ont profité de l'occasion pour annoncer un grand meeting, rencontre au cours de laquelle le parti se prononcera sur sa participation ou non à la prochaine présidentielle.

#### L'ANC dans le bas-Mono

Que se soient à la place publique de Kpéssou, à l'EPP d'Agomé-glozou et aux autres endroits, le message du Président National de l'ANC a été celui des remerciements pour les suffrages accordés à son parti lors des législatives de 25 juillet 2013, des échanges avec les populations pour s'enquérir de leurs difficultés quotidiennes et de la nécessité des réformes politiques avant toute élection ainsi que l'organisation rapide des locales institutionnelles.

Pour le Président National, qui partage avec les populations leurs vécus quotidiens, ce pays doit retrouver sa lettre de noblesse qu'il avait perdue plus d'un demi-siècle déjà. Il a demandé à ces dernières de prendre encore un peu de patience et de se mobiliser pour la présidentielle en vue car, c'est seulement par l'alternance politique que le citoyen togolais se sentira fier de l'être. "Ceux qui dirigent notre pays, depuis bientôt un demi siècle, ne se soucient guère du bien-être des citoyens et du développement du pays. Il est maintenant temps que vous, populations togolaises preniez conscience des dysfonctionnements érigés en règles de gouvernance par le régime RPT/UNIR afin qu'ensemble nous mettions fin à ce système qui s'enrichit sur le dos du peuple et qui continue d'endetter, voire surendetter le peuple auprès des bailleurs de fonds à leur propre profit.", a martelé le lemedium2013@yahoo.fr

Président National, Jean-Pierre FABRE.

Rappelons que dans toutes les localités sillonnées, les bureaux cantonaux ont été présentés au Président National qui a demandé aux membres de s'atteler à la mission pour laquelle ils sont constitués. Il s'agira essentiellement pour ces bureaux d'informer et de mobiliser les populations et de réfléchir dès à présent aux choix des membres qui peuvent valablement représenter le parti dans les bureaux de vote lors des scrutins à venir.

Pour la localité d'Agbétiko, les populations ont soulevé un problème qui ne relève plus de notre époque. Il s'agit des difficultés administratives quotidiennes qu'ils rencontrent pour mener librement leurs activités politiques. C'est ainsi que les représentants du régime décadent RPT/UNIR a tout mis en œuvre pour la tenue du meeting de ce jour.

Pour Jean-Pierre FABRE, le RPT a certes changé de nom pour s'appeler désormais UNIR mais en réalité c'est toujours le même régime autocrate qui ruine ce pays depuis près de cinquante ans et qui a réduit les Togolaises et les Togolais à la misère et à l'esclavage. Quand le serpent mue devient-il lézard ? sous les applaudissements des militants et sympathisants venus le voir. Il est que ça change au Togo et c'est ensemble que nous allons imposer ce changement a-t-il conclu.

Tant à Hompou, la 4ème localité visitée qu'à Aloémé et Logomé où le Président a marqué des arrêts pour saluer les populations, ces derniers ont favorablement accueilli le message du Président et ont promis le soutenir dans sa quête de la liberté pour tous.

Source : savoirs News et andtogo.com

## Zozo

### SEMASSI ET AS TOGO PORT EN POLE POSITION



Les champions du Togo, Semassi de Sokodé

Deux (2) buts à zéro (0), c'est le score qui a soldé le match aller AS Togo Port du Togo contre FC Cara de Brazzaville comptant pour les tours préliminaires de la Coupe des Confédérations joués ce dimanche à Lomé au stade municipal de Lomé.

Le premier but de la partie est intervenu en première période de jeu et le second but au retour des citrons.

Contents d'avoir gagné ce match, les poulains du technicien togolais Ayivi Ekuevi estiment certes que rien n'est encore joué car c'est le match retour qui confirmera leur qualification au second tour de la compétition.

A Malabo en Guinée équatoriale, les "Guerriers de Tchaoudjo" (Semassi) ont obtenu un match nul (1-1) contre son adversaire du jour, Sony Ela Nguema.

A titre de rappel, les matchs retour sont prévus dans deux (2) semaines au Congo Brazzaville.

#### CAN 2015 : LES CHIFFRES À RETENIR



Les champions d'Afrique, les Eléphants de la Côte d'Ivoire

La CAN 2015 a fermé ses portes. L'heure est désormais à un bilan chiffré de la compétition. Qui a marqué le plus de buts ? Quels sont les deux seuls joueurs à avoir été expulsés ? Qui a réussi à transformer deux penalties ? Voici les chiffres à retenir de l'édition 2015.

68 buts ont été marqués lors des 32 matches de la CAN 2015 : 45 buts au premier tour, 16 en quarts de finale, 7 en demi-finales, aucun lors du match de classement et de la finale. Sur les 32 rencontres, 15 se sont soldées par un résultat nul dont 10 sur le score de 1 à 1.

La moyenne générale s'établit à 2,12 buts par match (1,87 à l'issue du premier tour). Un chiffre qui fait de 2015 un petit cru puisqu'il faut remonter à 2002 pour trouver trace d'une moyenne plus basse (1,59 but par match). Après 2013, où un seul but supplémentaire avait été inscrit, la baisse se poursuit.

#### Le classement des buteurs :

3 buts : Thievy Bifouma (CGO), Javier Balboa (EQG), André Ayew (GHA), Dieumerci Mbokani (RDC) et Ahmed Kaïchi (TUN).

2 buts : Wilfried Bony, Gervinho, Max Alain Gradel (CIV), Christian Atsu (GHA), Jérémy Bokila.

Le Sud Africain Thulani Hlastshwayo est le seul à avoir marqué contre son camp pendant la CAN (contre l'Algérie, 1-3).

Le but le plus rapide est l'oeuvre du Zambien Given Singuluma qui a trouvé le chemin des filets après 1 minute et 4 secondes contre la RD Congo.

Contre la Guinée Equatoriale (3-0), le Ghanéen Mubarak Wakaso a inscrit le 1 500e but de l'histoire de la CAN.

**Penalties** : 9 penalties ont été tentés, 7 ont été réussis (dont deux par Javier Balboa contre le Gabon puis la Tunisie) et 2 manqués (Tokelo Rantie contre l'Algérie et Seydou Keita contre la Guinée).

**Plus gros scores** : Ghana - Guinée et Ghana - Guinée Equatoriale, 3-0.

#### Classement des attaques

10 buts marqués : Ghana

9 : Côte d'Ivoire

7 : RD Congo

6 : Algérie, Congo,

5 : Guinée Equatoriale, Tunisie

3 : Afrique du Sud, Guinée, Mali, Sénégal

2 : Cameroun, Gabon, Zambie

1 : Burkina Faso, Cap Vert

Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration



# NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage

- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél : 22 21 37 10 / 22 39 56 92  
A côté de la Pharmacie Campus



# MYRTILLE

Restaurant- Bar -Pizzeria

Spécialités africaines et européennes

Service traiteur et livraison à domicile

Duvert tous les jours ouvrables de 09h à 22h

et jusqu'à 1h du matin les jours fériés et vendredi, samedi.



Tél: +228 92 95 68 Email: [myrtille.azimut@gmail.com](mailto:myrtille.azimut@gmail.com)

Adresse: En face de l'entrée principale du CHU Sylvanus Olympio